

Notre réf. BP/bp

Date 10 janvier 2025

Directives liées à la lettre du 10 janvier 2025 concernant l'harmonisation de la présentation des comptes communaux et du calcul des indicateurs financiers

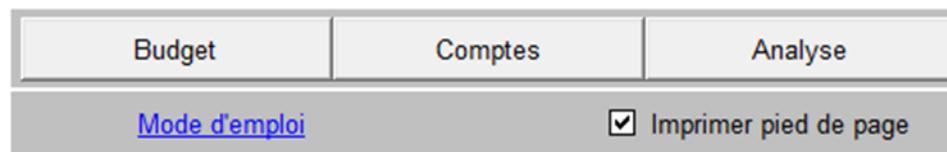
1. Inventaire des modifications apportées

1.1. Base

- Les chiffres de la population STATPOP au 31.12.2023 ont été actualisés.
- Pour optimiser le travail à réaliser par les communes respectivement bourgeoisies, nous avons réuni en un seul outil le budget et plan financier indicateur, le compte indicateur ainsi que l'analyse financière. La version de l'outil porte le numéro **223.8.24**. Nous vous rendons attentif au fait que dès que vous choisissez dans l'onglet menu le bouton « BUDGET », « COMPTE » ou encore « ANALYSE » l'écran scintille pendant quelques instants, car les macros sont activées et le fichier masque respectivement affiche des onglets supplémentaires.

1.2. Rappel pratique

Le mode d'emploi de l'outil indicateur fait partie intégrante de l'application. Le lien se trouve sous les colonnes des produits dans la page d'accueil.



Pour pouvoir accéder à ces informations, il faut enregistrer le dossier VS CI_Aide_F.pdf sous le même répertoire que l'outil indicateur 2024. Ce fichier se trouve le répertoire *Informations pour l'établissement des comptes communaux* du site Internet de la SFC. Dès l'ouverture de l'outil indicateur vous pouvez cliquer sur le lien "Mode d'emploi" et celui-ci s'ouvre automatiquement. Vous pouvez aussi enregistrer le mode d'emploi sur votre disque et l'ouvrir dès que le besoin s'en ressent. Dans ce cas le lien ne fonctionne pas.

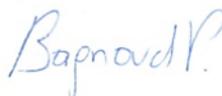
2. Directives techniques - rappel

Saisie des données :

Les données doivent être saisies dans la feuille de calcul "Données" en format numérique et sans signe distinctif (+/-) pour distinguer les actifs des passifs ou les charges des revenus (hormis: avances aux financements spéciaux FP). **Seule une saisie intégrale des données, y.c. les informations sous renseignements divers et autres renseignements, garantit un traitement pertinent des statistiques. La SFC insiste pour que la saisie se fasse à deux chiffres après la virgule.**

Tests de plausibilité :

Certains contrôles de plausibilité doivent être effectués lors de la clôture des comptes. Ils peuvent permettre de déceler certaines erreurs de comptabilisation ou de saisie. Ces contrôles peuvent être effectués sans difficulté avec le fichier Excel qui vous est transmis. Nous vous invitons donc à bien vérifier les résultats des tests de plausibilités proposés dans la feuille de calcul "Validations" avant de nous retourner ce fichier. Les écarts éventuels doivent impérativement être justifiés.



Pascal Bagnoud
Chef de section

Copie à Inspection cantonale des finances
Service des affaires intérieures et communales
Fédération des communes valaisannes
Aux instances de révision